LETTRE PASTORALE

—DE—

Monseigneur Timothy Casey,

EVÊQUE DE SAINT-JEAN,

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles de son Diocèse.

SHÉDIAC, N.-B.

DES PRESSES DU "MONITEUR ACADIEN".

1910.

LETTRE PASTORALE

—DE—

Monseigneur Timothy Casey,

ÉVÊQUE DE SAINT-JEAN,

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles de son Diocèse.

TIMOTHÉE, PAR LA GRACE DE DIEU ET LA FAVEUR DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE SAINT-JEAN.

AU CLERGÉ, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET À TOUS LES FIDÈLES DU DIOCÈSE, SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES :

A l'approche de la sainte quarantaine, prêtons l'oreille à la voix de la sainte Église qui nous exhorte de nous "réveiller de notre sommeil" et "de produire de dignes fruits de pénitence".

Si, au fond de notre âme, nous désirons produire de tels fruits, il nous faut travailler dans le véritable esprit de Dieu, nous rappelant ce que disait saint Paul : "Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises". *(Galat. V. 24.)*

Pour être foncièrement chrétiens, nous devons donc nous détacher de tout, mortifier nos passions ; et, au retour de cette saison de pénitence, nous devons entrer de bon cœur dans l'esprit de mortification propre à ce saint temps.

Il est nombre de vices, ou plutôt de démons agissant sous la forme d'habitudes vicieuses, contre lesquels il nous importe souverainement de faire la lutte, si nous voulons sauver nos âmes.

Prenons, par exemple, l'Orgueil. A quels écarts désastreux ce péché ne conduit-il pas ! Lorsque ce vice capital s'est une fois emparé d'une âme, il la corrompt à ce point qu'elle oublie la présence de Dieu, n'entend plus sa voix et refuse complètement d'obtempérer à ses lois. Et cette âme ainsi aveuglée glisse nécessairement à sa ruine.

Les victimes de l'Impureté ne sont pas moins nombreuses et s'en vont aussi directement à leur perdition. Elles cherchent et trouvent peut-être, dans les satisfactions de la chair, un plaisir passager qui ne laisse pas de paralyser leurs forces spirituelles et d'étouffer toutes leurs aspirations saintes et divines.

Il y a, de plus, la Paresse ou la nonchalance spirituelle qui souvent berce les pauvres mortels d'une somnolence, au sein de laquelle ils finissent par croire que le monde est un lieu de jouissance et de plaisirs, et que la pratique de la religion est dure et parfois impossible.

Les vices ou les démons qui propagent les vices sont si nombreux que nous pouvons à peine les indiquer, cependant il nous faut d'urgence les combattre, sans quoi nous périrons.

Nous ne pouvons passer sous silence trois autres puissants ennemis de notre âme, car ils se rangent toujours en première ligne de bataille, et, dans nos temps modernes, ils ont bien soin de combattre avec les engins de guerre les plus destructeurs. Ils s'approchent toujours doucement, à pas de loup, pour ainsi dire, en prenant bien garde qu'on ne se méfie pas de leur intrusion : on les nomme la Haine, la Déloyauté et l'amour de l'Argent. Il nous faut crucifier ces ennemis, si nous voulons appartenir au Christ, et ils ne pourront être

subjugués que par une lutte terrible et bien prolongée. De fait, ce combat exigera le déploiement de toutes nos énergies : en sus, il sera de tous les instants. Dans cette lutte, il ne saurait y avoir de trève ou de capitulation sans que les intérêts de notre salut éternel ne soient gravement exposés.

Soyez sobres
combat
ardent, continuel
constant

Reste un autre vice, qui diffère sensiblement des autres, à plusieurs points de vue, mais qui s'impose aussi impérieusement à nos sérieuses considérations. Ce vice est moins inné, n'est pas aussi inhérent à notre nature que les autres passions, cependant il peut devenir la source d'où découleront une multitude d'autres vices. Si nous consultons l'histoire, nous voyons qu'il a, de tout temps, vivement attiré l'attention des moralistes. De nos jours, le monde entier, surtout notre continent américain, s'en préoccupe très sérieusement. Dans les conseils de l'Etat et de l'Eglise, il fait le sujet de fréquentes délibérations ; partout on cherche les moyens de le supprimer. Tout le monde connaît ce vice ; c'est le terrible fléau de l'Ivrognerie.

Boisson
6 fois autant
que le pain

France fois 1898 pour l'alcool-bière, +99 millions
25 "
m 167 "

Les états et les provinces de notre continent sont aux prises, avons-nous dit, avec ce monstre, et ils remportent parfois des victoires consolantes. Les conciles et les synodes de l'Eglise universelle délibèrent aussi souvent pour s'inspirer des moyens les plus efficaces. afin de réformer et de sauver les victimes de cet hydre infernal.

France
dernière autrefois
première

Ce que les évêques d'Irlande, au cours d'une réunion synodale tenue à Maynooth, disaient jadis des sujets de leurs diocèses, peut s'appliquer, avec non moins de vérité, à plusieurs autres nations et peut-être aussi aux populations de notre pays. «C'est à l'ivrognerie, comme à une cause fatale, « déclaraient-ils, qu'il faut attribuer la plupart des crimes qui « dégradent le peuple et presque toute la pauvreté et l'indi- « gence dans laquelle il gémit. L'ivrognerie a détruit plus « de foyers, où siègeait naguère le bonheur, que la baston- « nade et les coups de pince n'ont pu le faire, aux sombres

Crimes à l'exhortation au cœur paternel

" jours de l'éviction. L'abus des boissons alcooliques a jeté " plus de cadavres dans les tombeaux, laissé plus de veuves " et d'orphelins dans les chaumières qu'on en vit jamais aux " tristes heures de la famine et de la misère noire. Elle a " démoralisé plus d'âmes fortes et courageuses, répandu " la honte et l'infamie dans plus de demeures, rompu sans " pitié plus de liens de famille que le fatal exil aux époques " répétées de l'émigration."

Nous sommes si souvent en contact avec les effets de cette terrible passion que nous ne nous rendons pas peut-être suffisamment compte de la véritable énormité de ses effets. Bien que le sujet ne soit pas toujours très agréable à méditer, il importe néamoins d'y revenir souvent afin d'en considérer les divers aspects, les conséquences et leur gravité.

Les trois personnes de la Sainte Trinité se consultèrent, dit l'écrivain sacré, quand Dieu créa l'homme et qu'il le créa "de peu inférieur aux anges". Examinez-le cet homme, roi pourtant de la création, passant par tous les degrés de l'ivresse. Le premier verre qu'il boit, c'est pour étancher sa soif ; la nature est alors satisfaite. Au deuxième, il lui survient une gaieté qui n'est pas toujours naturelle ni de bon aloi. Au troisième, la jouissance grossière, non sans alliage de passion, entre en scène : avec les verres qui vont suivre, il n'y a plus qu'à attendre l'ivresse, la rage et la folie

Porc
Singe
Lion
Pourceau

Au fur et à mesure que l'ivrogne boit, les marques du chrétien disparaissent pour ainsi dire de toute sa personne. La modestie du langage fait place aux expressions vulgaires, les saillies de l'esprit aux discours grossiers et obscènes ; enfin l'hébétude de l'ivresse l'a gagné—ce n'est plus un homme, c'est une brute.

Quel spectacle pour ses semblables ! pour les anges auxquels il n'est inférieur que par un faible degré ! pour les saints qui ont accompli l'œuvre de leur perfection sur la ter-

re des vivants ! Quel spectacle surtout pour Celui qui est mort pour racheter notre pauvre humanité livrée à sa déchéance ! Le Fils de Dieu s'est revêtu de notre nature pour la racheter, pour l'élever, pour ainsi dire, à la nature divine : l'ivrogne, lui, ravale la nature humaine jusqu'au-dessous de la nature des bêtes. Son intelligence s'est éclipsée ; la liberté de sa volonté a disparu : dans son ivresse, rien ne saurait même prouver qu'il a une âme. Celle-ci est morte, et, ce qu'il y a de plus déplorable, elle est ensevelie sous la chair inerte de ce misérable intempérant. Un païen l'a dit : "L'ivrognerie terrasse l'homme et le cloue aux commissures sensuelles de son corps". Et trop souvent, hélas ! l'ivrogne a femme et enfants. Quelle misère dans ce foyer ! c'est la faim, le froid, les haillons—nous n'avons pas le courage d'aller plus loin. "Adam ! où es-tu ?" dit le Dieu tout-puissant au premier homme, après sa chute. Ah ! Dieu savait bien où était caché Adam. Il ne cherchait pas le corps ; il cherchait l'image divine effacée par la désobéissance du premier homme, la vie de la grâce détruite par le péché. Que pourrait dire Dieu à l'ivrogne que nous venons de décrire, au malheureux ivre-mort dans son orgie. "Rends compte de tes talents, de ton intelligence, de ta volonté, de ton baptême !" Ils sont détruits.

Il n'est pas, en vérité, un seul autre péché qui rende l'homme si faible et si impuissant auprès du Ciel. Tout abandonné qu'il est par la grâce, tout enfoncé qu'il est dans n'importe quelle autre habitude vicieuse, le pécheur conserve encore son intelligence au moyen de laquelle il peut prier Dieu, il garde encore sa volonté qui peut lui dicter des actes de repentir au sujet de ses fautes. Mais l'ivrogne n'a plus d'intelligence pour élever son cœur vers Dieu ; il n'a plus de volonté pour se repentir.

Dites-le-moi, mes très chers Frères, cette description est-elle surfaite, est-elle exagérée ? Non ! il ne saurait assu-

rément y avoir d'exagération quand on peint un tableau, une dégradation de ce genre. L'homme ivre est plus repoussant que le maniaque, plus méprisable qu'un possédé du démon. Ces derniers sont plutôt des créatures dignes de pitié et de compassion, car leur affliction ne leur est pas imputable. L'ivrogne, au contraire, ne mérite que le mépris, car c'est de son chef et de son choix qu'il ne craint pas de traîner dans la fange la noblesse de sa nature d'homme. Il a fait descendre sur sa famille la malédiction de Dieu ; il a fait fermer contre lui-même les portes du séjour des bienheureux.

Sommes-nous là trop sévères ? Ecoutez saint Paul : "Ne vous y trompez point, dit l'apôtre inspiré, ni les impu-"diques, ni les idolâtres, ni les voleurs, ni les ivrognes ne "possèderont le royaume de Dieu." *1. Cor. VI. 9. 10.* Ici le Docteur des nations nous montre l'ivrogne associé aux plus grand criminels, aux idolâtres, aux adultères, aux voleurs, et il nous montre, finalement, les portes du ciel se fermant irrévocablement contre lui.

Voyons encore ce que dit l'Ancien Testament au sujet de l'intempérant, car la Sainte Bible ne nous enseigne pas d'erreurs. Le Sage nous apprend que les foudres du ciel, c'est-à-dire la malédiction de Dieu, s'abattront fortement sur l'ivrogne. "A qui dira-t-on : Malheur ? Au père de qui "dira-t-on : Malheur ? Pour qui seront les querelles ? Pour qui "les précipices ? Pour qui les blessures sans sujet ? Pour qui "la rougeur et l'obscurcissement des yeux ? Assurément pour "ceux qui passent le temps à boire du vin et qui mettent "leur plaisir à vider les coupes".—*Prov XXIII, 29, 30.* Et Isaïe parle dans le même sens lorsqu'il dit : "Malheur à "vous qui vous levez dès le matin pour vous plonger dans "les excès de la table, et pour boire jusqu'au soir, jusqu'à ce "que le vin vous échauffe.... Malheur à vous, qui êtes puis-"sants à boire le vin, et vaillants à vous enivrer... Malheur "à la couronne d'orgueil, aux ivrognes d'Ephraïm.... La

Samarie capitale de la tribu d'Ephraïm - Fleur tombée par l'orgueil et l'ivrognerie -

"couronne d'orgueil des ivrognes d'Ephraïm sera foulée aux "pieds."—*Isaïe, V II, 22 ; XXVIII. I. 3.*

Notre parole ne peut rien ajouter à cette terrible déclaration des écrivains sacrés parlant sous l'inspiration de Dieu.

Comparée aux autres péchés, l'ivrognerie siège parmi les plus abominables. Nous pouvons dire que ce qui constitue son énormité, c'est parce que ce vice est la source d'où découlent presque tous les autres En vérité, il est difficile d'envisager l'ivrognerie sans la voir accompagnée de toute une génération de crimes dont elle est la mère. Par lui-même, l'usage immodéré des boissons alcooliques est le point de départ de la route qui mène à la perdition. Dans son sillage, sur ses traces, vous apercevez la paresse, l'insouciance, les mauvaises compagnies, la dissipation, les débauches, les jeux intéressés, la perte des biens, la ruine de la famille, les infirmités corporelles, la mort dans le délaissement et l'impénitence finale. Voilà quelques-unes seulement des misères qui viennent fondre sur l'ivrogne, au cours de sa carrière mortelle sur cette terre.

Nous sommes convaincus de ces vérités ; leur souvenir seul nous remplit d'épouvante. Et il ne nous étonne pas que l'Apôtre des gentils ait vu, à la lueur des lumières d'en-haut, les portes du ciel se fermant pour toujours contre l'âme du malheureux ivrogne.

—"Mais, dira-t-on, je ne suis pas encore rendu si loin " Et nous de répondre : "Vous ne vous êtes pas encore rendus à ces excès, peut-être : que Dieu vous en garde ! Vous n'avez pas encore parcouru toutes les voies périlleuses de l'ivrogne, soit : mais vous vous êtes engagés dans ces voies, et l'habitude se fortifie de jour en jour, et votre empressement pour vous disculper ne fait qu'indiquer d'une manière trop claire combien adroitement cette funeste passion s'insinue dans votre âme.

Alcool quadruplé en France depuis 50 ans - Departement du Nord
1 cabaret par 15 adultes - à Paris 1 cabaret par 3 maisons

Tous ces excès que nous venons de mentionner seront votre partage, tous ces précipices s'ouvrent là béants devant vous. Il n'y a pas un ivrogne qui puisse promettre fidèlement «qu'il n'ira que là et pas plus loin», à moins qu'un accident ou la mort ne vienne interrompre son entraînement vers l'abîme.

Pour nous, il nous suffit de jeter un coup d'œil sur ce qui nous entoure pour constater que le funeste poison de l'alcool se répand de tous côtés. Chaque jour, sur la rue, nous voyons les titubations, nous entendons les discours profanes de quelque nouvelle recrue du vil démon des boissons alcooliques. A ce sujet, les rapports des prisons et des pénitenciers de la Puissance du Canada sont encore une preuve inéluctable que l'alcool détruit l'ordre moral et social de notre pays. Le bien des individus, de la famille et de la société entière est en danger. C'est le devoir de tout citoyen de s'intéresser sérieusement à cette question.

Chez nous, le fléau de l'alcool, bien qu'il se soit déjà donné libre carrière de toutes parts, au milieu de nous, ce mal, disons-nous, peut encore être enrayé, arrêté dans sa course néfaste et vertigineuse. Mais pour cela il faut le concours des énergies et des volontés, il faut l'active coopération de tous ceux qui ne gémissent pas encore dans les chaînes de ce tyran.

C'est à ces fins que nous faisons aujourd'hui un appel aux armes, tout comme nous nous hâterions de donner l'alarme si une dangereuse épidémie allait se répandant de tous côtés dans nos régions. De fait, une épidémie passagère serait loin d'accumuler autant de victimes que ne le peuvent faire l'alcool et le cabaret. Un homme d'Etat éminent n'a pas craint d'affirmer que l'exploitation de l'alcool est un mal plus funeste à la société que les trois grands fléaux de l'humanité—la guerre, la famine et la peste.

Ajoutons que tous ceux qui vivent au plein soleil de la foi ne sont pas tous, malheureusemant, à l'abri de cette terrible contagion. Voilà bien ce qui scandalise nos frèrrs séparés et ce qui afflige encore plus douloureusement le cœur de notre mère, la Sainte Eglise. Il y en a qui se disent catholiques—car ils ne le sont que de nom—et qui traînent ce nom vénérable dans les bouges infects pour aller, à la suite de leurs excès d'intempérance, remplir les prisons de l'Etat. Leurs familles en souffrent, leurs amis en gémissent, l'Eglise en rougit ; la malédiction de Dieu est suspendue au-dessus de leurs têtes.

Ce n'est plus l'heure, ce n'est plus le moment de pallier la vérité jusqu'à la changer en mensonge. Il faut avoir le courage d'examiner cette plaie sur le vif.

Qu'est-ce qui remplit tant de foyers de misères et de larmes ? Qu'est-ce qui laisse les enfants sans vêtement et sans pain, qui fait vomir, sur les rues, tant de blasphèmes et de discours obscènes, qui nous fait lancer à la figure, par les railleurs ou par ceux qui sont prévenus contre nous, toutes ces tristes statistiques des prisons ? Surtout—et cette seule pensée nous fait frissonner d'épouvante—qu'est-ce qui ravage les âmes immortelles pour le salut desquelles notre Sauveur a donné sa vie ? Qu'est-ce qui précipite ces âmes devant leur Juge avec le signe de la réprobatien sur leur front ? C'est la passion effrénée de l'alcool.

Et maintenant qu'allons-nous faire ? Comment dissiper ce nuage qui répand les ténèbres dans tant d'âmes rachetées par le Précieux Sang ? Il y en a plusieurs—et Dieu en soit loué—qui ne sont pas encore les esclaves de cette passion ; mais cette considération ne diminue point nos inquiétudes pour ceux de nos frères que le fléau a frappés. Nous ne devons pas dire à Dieu, comme fit le misérable Caïn : "Suis-je le gardien de mon frère ?" Au contraire, disons avec saint

Solder le compte de la liqueur avant tout autre.
Mère pleurant sans habits —

Paul : «Vous-mêmes avez appris de Dieu à vous aimer les uns les autres». *I. Thessal c 19, v. 9.*

Ceci étant donné, nous le demandons encore une fois, qu'allons-nous faire ? Parmi les vérités fondamentales de la religion, il nous souvient d'avoir été fortement pénétré de la nécessité d'éviter les occasions du péché. C'est un principe fondé sur la parole de Dieu : «Celui qui aime le danger y périra». *Eccl. III, 27.* Ce principe ne peut s'appliquer à personne avec plus de vérité et de justice qu'à tous ceux—hommes ou femmes—qui ont conscience de leur faiblesse relativement à l'usage des boissons alcooliques. Pour ces infortunés, il y a des places, des occasions, des actions, non dangereuses pour d'autres, qu'il leur faut, à eux, éviter sous peine de péché mortel. Tout homme qui sent, dans ses entrailles, le désir, l'appétit des boissons alcooliques, celui-là n'a qu'un moyen de salut, c'est d'éviter, à l'égal de la peste, et les ivrognes et les liqueurs qui enivrent.

L'expérience de tous les jours et de tous les pays prouve jusqu'à l'évidence la vérité transmise par l'Esprit-Saint au sujet de ceux qui s'exposent au danger : et, de fait, il est aussi dangereux pour l'ivrogne d'entrer dans un cabaret que s'il allait s'étendre, pour dormir, en travers d'une voie ferrée où les trains passent fréquemment Il est aussi directement exposé à s'enivrer, quand il boit avec un ami, comme il s'expose au danger de la mort lorsqu'il avale un poison reconnu mortel. Le verre de boisson qui, pour tout autre, ne constituerait pas un péché, devient, pour l'ivrogne, un crime réel. Comme il nourrit encore l'espoir d'être sauvé, il doit, s'il veut opérer son salut, éviter, comme il le ferait d'un serpent ou d'un basilic, et les lieux et les personnes qui sont pour lui des occasions de tentation.

Maintenant c'est notre devoir de déclarer ici que, quelque contrôle que nous ayons eu par le passé sur nous-mê-

mes, nous sommes tous obligés de pratiquer la stricte tempérance, même dans l'usage légitime des boissons spiritueuses. Nous devons éviter d'entrer sans nécessité dans les cabarets, et fuir aussi la compagnie de ceux qui s'adonnent à l'intempérance. C'est là que se trouve le danger réel, et le Saint-Esprit, qui ne trompe jamais, nous a donné le salutaire avis que «Celui qui aime le danger y périra.»

Le faux ami ou le cabaretier qui tentent l'intempérant ne sont pas moins coupables que l'ivrogne lui-même. Le faux ami qui offre une consommation, qui *paie la traite*, à celui qui est adonné aux excès alcooliques, et le cabaretier qui vend sa boisson à l'ivrogne sont tous deux aussi coupables devant Dieu que Caïn après le meurtre de son frère Et c'est ici l'occasion de supplier tous les chrétiens de ne jamais tenter ainsi leur prochain en leur offrant des boissons enivrantes. Dans le monde, ce sont les réunions de la sociabilité qui remplissent et gonflent les rangs de l'armée des intempérants.

Il y a peu d'hommes qui soient portés par nature au vice de l'intempérance, et ceux-ci auraient même vite fait de triompher de cette tentation, s'ils n'étaient pas entraînés aussi fréquemment par des amis sans expérience. Il est rare qu'un jeune homme s'entraîne, seul, de lui-même, aux excès de boisson. Il voit ses aînés qui boivent et, malheureusement, il emboîte le pas sur leurs traces. Dans nombre de localités, il y a des débits de boisson, à tous les cent pas, sur la rue. Voilà comment se multiplient les tentations pour les jeunes gens, les pauvres, les misérables et pour les ouvriers. A l'intérieur de ces cabarets tout est attrayant pour le malheureux et pour le désœuvré. On y trouve de la lumière, un bon feu, de la gaieté, différentes boissons alcooliques qui feront oublier au moins momentanément les chagrins, mais qui trop souvent conduiront aux regrettables conséquences de l'ivresse.

Ces conséquences sont si terribles, si déplorables qu'il nous incombe à tous de faire des efforts sérieux, des sacrifices généreux d'abord pour diminuer ces tentations, ensuite pour sauver les faibles victimes de ce mal dangereux.

Aussi favorisons-nous de tout cœur les efforts qui se font, soit par l'Eglise ou par l'Etat, en vue de restreindre le nombre des débits de boissons spiritueuses et de ne laisser subsister que ceux qui sont strictement nécessaires aux besoins de la société.

Oui, nous favorisons et bénissons les efforts qui se font afin que ceux qui ont obtenu des licences observent scrupuleusement les lois qui règlent leur trafic et que, dans leur commerce, ils n'oublient jamais les principes de la moralité chrétienne. S'il en était autrement, les licences deviendraient des instruments de crime et de cruauté, puisque les cabaretiers en useraient sans charité, sans justice, pour la ruine et la désolation des individus et des familles. De telles licences, loin d'être profitables à une municipalité, lui sont au contraire fort nuisibles, car elles favorisent des abus qui empauvrissent le peuple et sèment la désolation dans un grand nombre de familles.

Maintenant, posons quelques questions sérieuses, tout-à-fait impersonnelles et auxquelles un homme bien intentionné ne peut aucunement trouver à redire, à moins qu'il ne veuille les mal interpréter à dessein.

Avez-vous rencontré, sur votre chemin, un débiteur de boisson digne de l'estime générale, parfaitement respectable dans toutes ses relations de commerce, un homme enfin qui redoute ni la colère de Dieu ni la malédiction des épouses et des mères ?

Avez-vous rencontré un cabaretier qui a obtenu sa licence par des moyens honorables ; qui conduit son trafic de manière à faire face aux besoins légitimes, licites de la société ; qui, lui-même, est parfaitement sobre ; qui ne frelate pas ses boissons ou ne les vend jamais à ceux qui sont exposés à en abuser ; qui ne permet pas, dans ses salles de débit, le moindre désordre, aucun blasphème, aucune conversation obscène et scandaleuse ; qui n'élude pas la loi ; qui n'entraîne personne à boire, surtout les jeunes gens ; qui est soumis, en un mot, aux lois civiles et suit, en toute occurrence, les principes de la charité et de la justice chrétienne ? Celui-là est un marchand de boisson respectable, c'est un citoyen qui, en tant que son commerce y est concerné, n'a rien à craindre des jugements de Dieu ou des reproches de la société.

Mais il en est d'autres. Il y en a qui ne suivent pas cette sage ligne de conduite, qui n'agissent pas selon ces principes chrétiens. Une triste expérience et des statistiques encore plus déplorables nous en fournissent des preuves trop nombreuses. Que ces derniers prennent note de nos observations et qu'ils considèrent sérieusement ces faits.

Pour notre part, Nous les avertissons qu'il leur importe souverainement d'examiner leur conscience à la lumière de l'éternité ; car ils arriveront bientôt aux portes de l'éternité. A quoi leur serviront alors leurs quelques profits criminels, lorsqu'ils verront, dans l'autre plateau de la balance, les offenses faites à Dieu, les familles jetées dans la misère, la société mise en désarroi ? Veulent-ils sauver leur âme ? Qu'ils abandonnent un commerce où il se damnent eux-mêmes par la raison qu'ils y damnent leur prochain.

Enfin, pour réussir dans cette campagne ardue entreprise contre nos vices, la grâce de Dieu est nécessaire. Pour obtenir cette grâce, il nous faut recourir à la prière et aux

sacrements de l'Eglise. Dieu nous aime d'un amour infini. Il ne désire rien plus ardemment que notre bonheur éternel. Il nous a donné la prière et les sacrements comme moyens infaillibles pour nous procurer ses grâces.

A l'approche du Carême, rappelez-vous, nos très chers Frères, «le temps favorable, les jours de salut» dont saint Paul fait mention. Rappelez-vous les moyens de victoire que Dieu a mis à votre disposition pour la lutte qu'il faut soutenir contre «les vices et les concupiscences». Evitez les occasions du péché ; soyez fidèles à la prière ; fréquentez avec dévotion les sacrements. Et alors les vertus chrétiennes et sociales de l'abnégation, de la sobriété, de l'honnêteté, de la pureté, de la charité grandiront et fleuriront en vous, pour la paix de votre âme, à la joie de vos familles et pour le bien-être de la société.

—Vous recevrez prochainement la Lettre pastorale des Pères du Premier Concile plénier de Québec. Cette lettre vous indiquera les devoirs des catholiques dans la vie privée, dans la vie domestique et dans la vie sociale. Elle doit être lue, par parties, aux fidèles. Les curés accompagneront cette lecture de commentaires appropriés.

Les règlements du Carême seront les mêmes que l'an dernier.

Durant la Sainte Quarantaine, soyons animés de l'esprit de prière, de renoncement à nos inclinations, particulièrement en tout ce qui a trait aux occasions du péché, aux amusements inutiles et à l'usage des boissons alcooliques.

Nos très chers Frères, que la grâce de notre Seigneur Jésus soit avec vous tous.

La présente lettre pastorale sera lue, dans toutes les églises du diocèse, au premier dimanche que, après sa réception, les saints Mystères y seront célébrés.

† T. CASEY,
Évêque de Saint-Jean.

A. W. MEAHAN,
secrétaire.

Donnée à Saint-Jean, en la fête de Purification, ce 2 février 1910.